

- LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT DANS LA DRÔME

Données 2013



- Données issues des certificats de santé du 8^{ème} jour

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

ors
RHÔNE-ALPES
Observatoire
Régional
de la Santé

-SOMMAIRE

P.3 - ÉDITO

P.4 - CONTEXTE PÉRINATAL DANS LA DRÔME

P.5 - CERTIFICATS DE SANTÉ DU 8^{ÈME} JOUR (CS8)

P.6 - CARACTÉRISTIQUES DES MÈRES

P.6 - GROSSESSE

P.8 - ACCOUCHEMENTS

P.9 - SANTÉ DES ENFANTS



-ÉDITO

Au rang des priorités du Département de la Drôme figurent les politiques de la santé et de l'enfance, mises en œuvre notamment par le biais des centres de Protection maternelle et infantile (PMI). Leur personnel veille à la santé des futures mères et des jeunes enfants, à l'épanouissement des parents, agit au quotidien pour prévenir, conseiller, accompagner. Par ailleurs, les bilans de santé qu'il effectue dans les écoles maternelles auprès des 3-4 ans complètent efficacement les données des certificats de santé.

Ces certificats de santé, notamment ceux du 8^e jour dont il est ici question, permettent d'assurer le suivi individuel de la santé des nourrissons et d'identifier les familles susceptibles de recevoir une aide personnalisée. Ils jouent également un rôle important de surveillance sanitaire et sociale, puisqu'ils permettent de dresser un état du territoire et de connaître les besoins locaux. Leur exploitation statistique est prise en compte pour définir les politiques départementale et nationale de santé publique.

Ces données constituent un matériau précieux pour dresser la cartographie des pratiques liées à la natalité sur l'ensemble de notre territoire. En transmettant les certificats de santé, toutes les équipes de maternités et les médecins assurant le suivi des mères et de leurs enfants prennent une part active à l'amélioration de la prévention et à la promotion de la santé en Drôme. Nous les remercions chaleureusement de participer ainsi à cette collecte indispensable pour notre politique départementale de santé publique.

Didier GUILLAUME
Président du Conseil général
Sénateur de la Drôme

Alain GENTHON
Vice-président chargé du social,
de la santé et des solidarités humaines

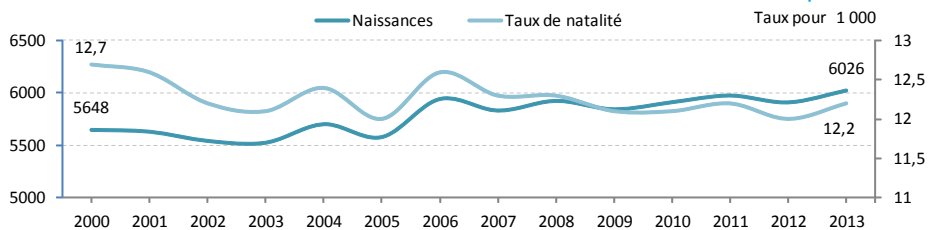
- CONTEXTE PÉRINATAL DANS LA DRÔME

Source : Insee, État civil, Exploitation ORS

- 6 026 naissances vivantes en 2013
- Taux de natalité : 12,2 naissances pour 1 000 habitants
- Taux de mortalité infantile : 3,1 pour 1 000 enfants

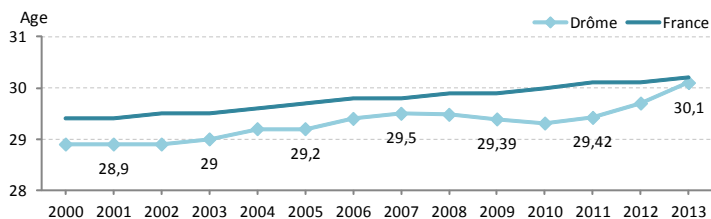
Sur l'ensemble du département de la Drôme, le nombre de naissances continue de croître pour atteindre en 2013, 6 026 naissances. L'augmentation de la population drômoise explique en partie cette évolution, conjuguée à une fécondité élevée des femmes.

Evolution des naissances et du taux de natalité dans la Drôme depuis 2000



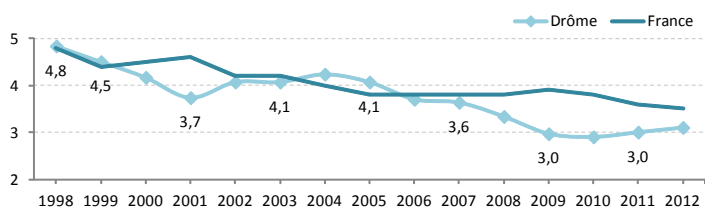
Sur le département, le taux de natalité reste stable depuis une dizaine d'années, variant d'une année à l'autre entre 12 et 12,3 naissances pour 1 000 habitants. En 2013, le taux de natalité s'élève à 12,2 pour 1 000 habitants.

Évolution de l'âge moyen des mères à l'accouchement dans le département de la Drôme et en France métropolitaine



Dans le département de la Drôme, l'âge moyen à l'accouchement, en augmentation depuis plusieurs années, est de 30,1 ans.

Évolution du taux* de mortalité infantile dans le département de la Drôme



Le taux de mortalité infantile dans la Drôme, comme en France, semble se stabiliser autour de 3‰ depuis quelques années.

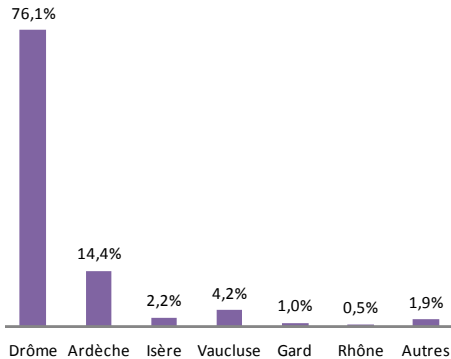
* Les taux sont lissés sur trois ans afin de réduire les aléas statistiques possibles sur de faibles effectifs. L'année indiquée est l'année centrale de la période triennale utilisée pour le calcul.

-CERTIFICATS DE SANTÉ DU 8^{ÈME} JOUR (CS8)

Source : CS8 Drôme, Exploitation ORS

- 4 723 CS8 reçus en 2013
- Taux de réception : 78,4%
- 97,2% des CS8 remplis par un pédiatre
- 76% de naissances dans la Drôme
- 24% de naissances hors du département

Répartition par département des lieux d'accouchement des femmes domiciliées dans la Drôme



Parmi les 4 723 CS8 reçus, 3 569 naissances ont eu lieu dans le département de la Drôme soit 76% des CS8 reçus (dont 0,8% à domicile) et 663 naissances (soit 14%) ont eu lieu dans le département de l'Ardèche.

Le Centre Hospitalier de Valence enregistre plus de 40% de ces naissances.

Nombre de CS8 reçus par maternité dans la Drôme

Nom maternité	Statut	Niveau	Nbre accouchements en 2013*	CS8 reçus	% taux de réception
CH de Die	Public	1	137	110	80,3%
CH de Montélimar	Public	2a	1 633	1043	63,8%
CH de Romans-sur-Isère	Public	2a	1 372	964	70,3%
CH de Valence	Public	2b	2 254	1414	62,7%

* Source : réseau aurore, 2013

Les maternités de niveau 1 disposent d'une unité obstétrique.

Les maternités de niveau 2a disposent d'une unité d'obstétrique et d'une unité de néonatalogie.

Les maternités de niveau 2b disposent en plus des lits de néonatalogie et de soins intensifs permettant une surveillance plus rapprochée et la prise en charge de pathologies plus lourdes.

Pas de maternité de niveau 3 (+ unité de réanimation néonatale).

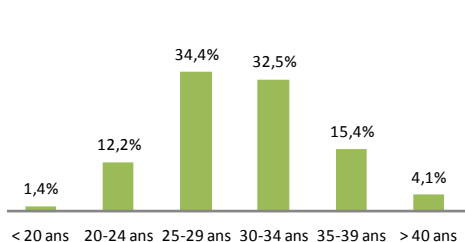
- CARACTÉRISTIQUES DES MÈRES

Source : CS8 Drôme, Exploitation ORS

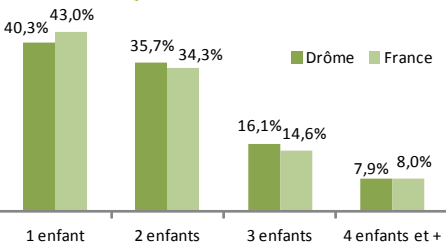
- Âge moyen : 30 ans et 1 mois
- Âge moyen des primipares : 28 ans
- 66% des femmes avaient un emploi à la fin de leur grossesse
- 7% des femmes ont été au chômage pendant leur grossesse

D'après les CS8 reçus, l'âge moyen des mères à l'accouchement domiciliées dans le département de la Drôme est en augmentation : l'âge moyen atteint, en 2013, 30 ans et 1 mois. L'âge moyen des primipares augmente légèrement également : les mères accouchent pour la 1ère fois en moyenne à l'âge de 28 ans. Environ 1,4% des CS8 reçus concernent des jeunes femmes de moins de 20 ans, et 0,4% des femmes de moins de 18 ans. Enfin plus de 4% des femmes ayant accouché ont 40 ans et plus.

Répartition des accouchements par tranche d'âge de la mère en 2013



Répartition du nombre d'enfants dans le foyer



Après la naissance, les foyers sont composés d'un enfant dans 40% des cas, de deux enfants dans 36% des cas et de 3 enfants et plus dans 24% des cas.

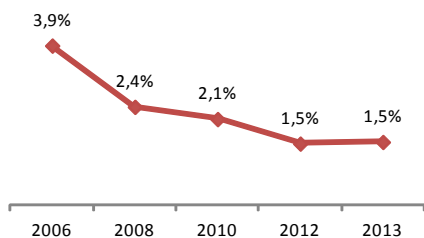
- GROSSESSE

Source : CS8 Drôme, Exploitation ORS

- Déclaration tardive : 1,5%
- Echographie morphologique : 80%
- Préparation à l'accouchement : 45,5%
- Alcool pendant la grossesse (1 verre et plus par semaine) : 0,6%
- Tabac pendant la grossesse (1 cigarette et plus par jour) : 16%

Une déclaration tardive de grossesse (2ème ou 3ème trimestre) traduit le plus souvent une situation de précarité chez la femme enceinte. Dans le département de la Drôme, la part de déclarations tardives de grossesse, de 1,5% en 2012 et 2013, apparaît moins élevée qu'en France (3,3% en 2012). La part des déclarations tardives est plus élevée chez les très jeunes femmes que chez les femmes de plus de 20 ans.

Evolution des déclarations tardives depuis 2006 dans le département de la Drôme



Eléments de grossesse

Échographie morphologique	80,0%
Préparation à l'accouchement	45,5%
1er enfant	61%
2ème enfant	46%
3ème enfant et +	30%
Pathologie pendant la grossesse	12,5%
dont prééclampsie	1,2%
dont HTA	1,2%
dont diabète	4,1%

D'après les CS8 reçus, en 2013, dans le département de la Drôme, l'échographie morphologique a été réalisée dans 80% des cas. La même année, 45% des Drômoises ont suivi une préparation à la naissance. Ce taux passe de 61% pour un premier enfant à moins de 50% chez les multipares. Enfin, 12,5% des femmes domiciliées dans la Drôme ont présenté durant leur grossesse une pathologie en lien avec la grossesse : plus de 4% des mères ont souffert de diabète gestationnel et 1,2% d'hypertension artérielle.

Consommation de tabac (nombre de cigarettes / jour)

Aucune	1-5	6-10	11-20	21 et +
84,1%	8%	6,2%	1,6%	0,1%

D'après les CS8 reçus, 16% des femmes auraient déclaré avoir fumé pendant leur grossesse. Elles sont 17,1 % en France à déclarer fumer selon l'Enquête périnatale. Les femmes s'arrêtent de fumer majoritairement au début de la grossesse.

Consommation alcool (nombre de verres / semaine)

Aucun	1 verre	2-4 verres	5 verres et +
99,4%	0,18%	0,18%	0,24%

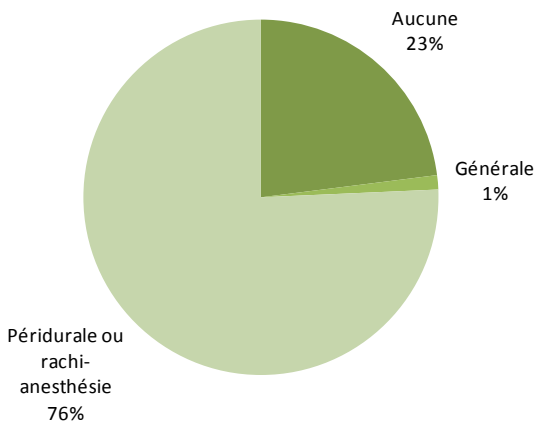
Les données relatives à la consommation d'alcool et issues des CS8 semblent - par contre - très largement sous-estimées par rapport aux données issues de l'Enquête périnatale de 2010. En effet d'après les données des CS8, moins de 1% des femmes déclarent avoir bu de l'alcool au cours de leur grossesse. Dans l'Enquête périnatale de 2010, ce pourcentage s'élève à 19,7 % des femmes.

-TRAVAIL ET ACCOUCHEMENT

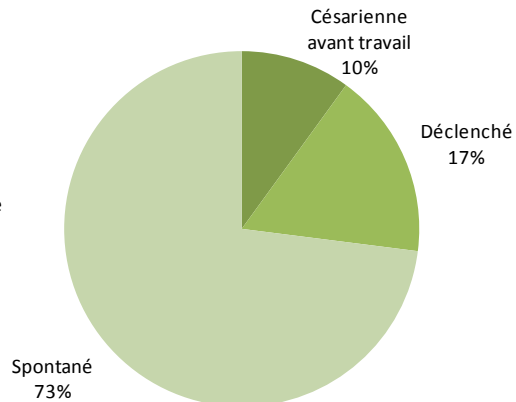
Source : CS8 Drôme, Exploitation ORS

- Présentation céphalique des enfants à l'accouchement : 95%
- Début de travail spontané : 73%
- Péridurale ou rachianesthésie : 76%
- Accouchement par césarienne : 19,5%

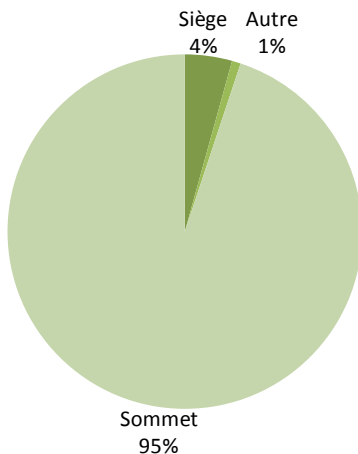
Principal mode d'analgésie



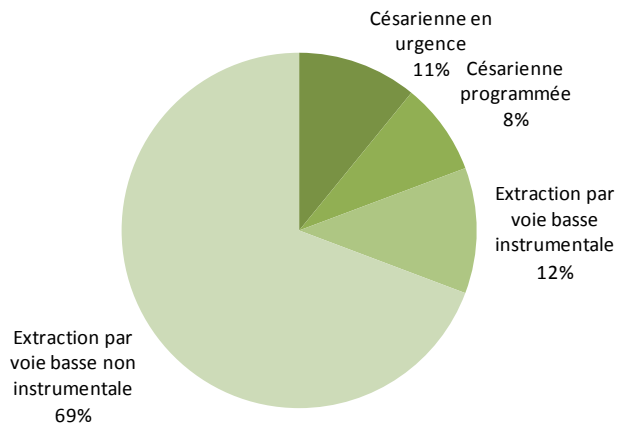
Le début du travail



Présentation des enfants à l'accouchement



Modes d'accouchement



-SANTÉ DES ENFANTS À LA NAISSANCE

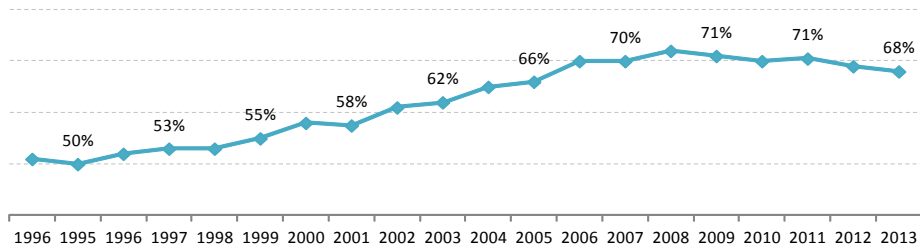
Source : CS8 Drôme, Exploitation ORS

- 3,1% de naissances multiples
- Faible poids de naissance : 6,2%
- Poids moyen : 3 270 grammes
- Naissances prématurées : 6%
- Enfants allaités à la maternité : 67,9%

		Drôme (2013)	France (2012)
Naissances multiples		3,1%	3%
Naissances prématurées (avant 37 SA)		6%	6,7%
Poids à la naissance	< 2000 gr	1,4%	2,0%
	2000-2500 gr	4,7%	4,8%
	2500-4000 gr	87,1%	86,0%
	> 4000 gr	6,8%	7,3%
Taille à la naissance	< 47 cm	11,0%	9,8%
	47-52 cm	83,4%	82,6%
	>= 53 cm	5,6%	7,6%
à 1 minute	APGAR* < 6	3,5%	3,3%
à 5 minutes	APGAR* < 6	0,5%	0,8%
Enfants allaités à la sortie de la maternité		67,9%	66,7%

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Evolution de la proportion d'enfants allaités entre 1994 et 2013 dans le département de la Drôme



D'après l'analyse des CS8, le taux d'enfants allaités à la sortie de la maternité avait enregistré une augmentation continue de 1995 (50%) à 2008 (72%).

Depuis 2008, ce taux enregistre une légère baisse pour atteindre 68% en 2013.

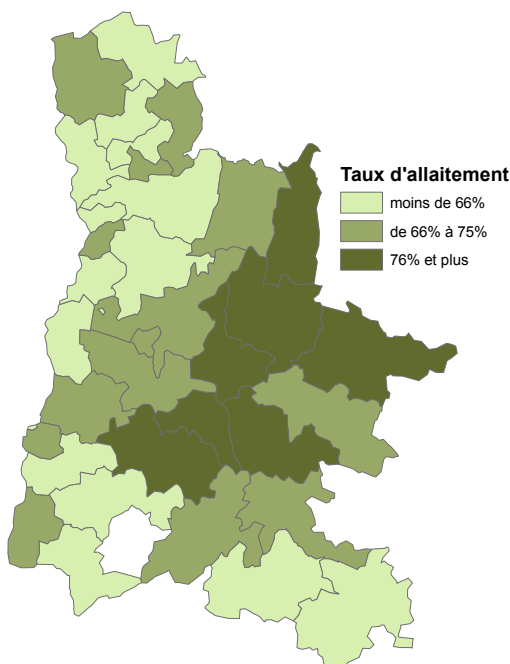
La part de nouveau-nés allaités est corrélée à l'âge de la mère. En effet, en 2013, le taux d'allaitement chez les moins de 30 ans est compris entre 61 et 66%, chez les plus de 30 ans il est supérieur à 70%.

Par ailleurs, on constate un taux d'allaitement plus faible chez les femmes ayant un plus faible niveau d'études.

Taux d'allaitement à la maternité par canton en 2013

Au sein du département de la Drôme, le taux d'allaitement à la sortie de la maternité diffère d'un canton à l'autre.

Comme les années précédentes, on note un taux d'allaitement maternel plus élevé chez les femmes domiciliées dans l'est du département que chez les femmes domiciliées dans l'ouest du département.



- L A
D R O
M E -

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Direction des Solidarités

13 avenue Maurice Faure - BP 81132 - 26011 Valence Cedex

Tél. 04 75 79 70 00 - www.ladrome.fr